

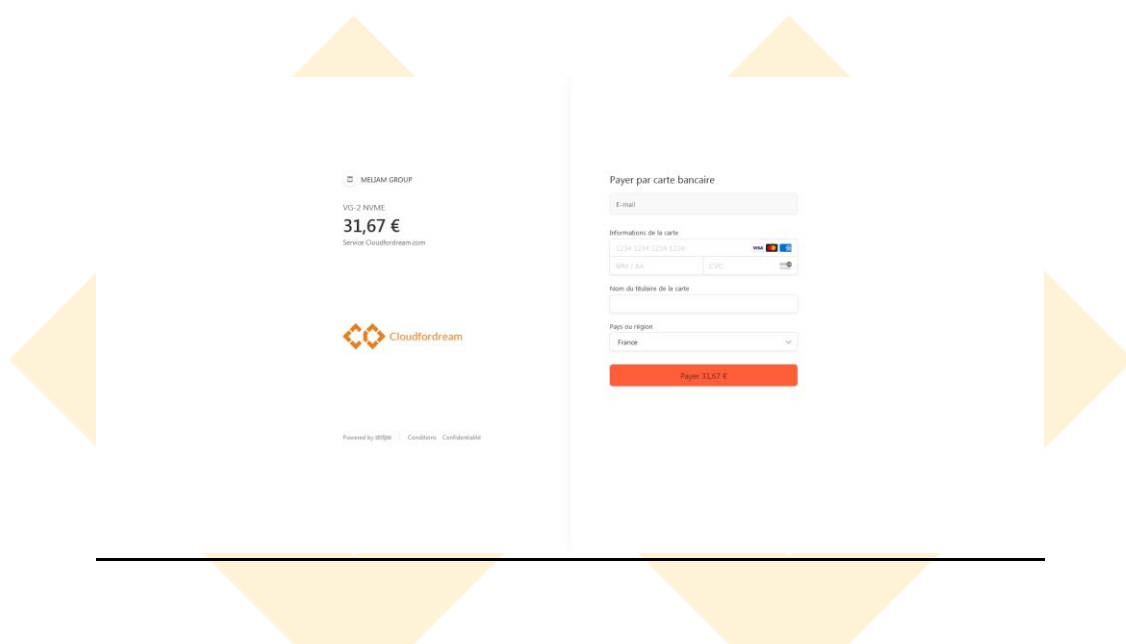


Cloudfordream

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Brévin-les-Pins, le 7 Août 2019

MISE A JOUR DU SYSTEME DE PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE



Afin d'être en conformité avec la nouvelle directive Européenne DSP2 (Directive sur les services de paiement) qui entrera en vigueur le 14 Septembre 2019, Cloudfordream a mis en place un nouveau système de paiement par carte bancaire.

Ce nouveau système intègre notamment l'une des mesures les plus importantes de ce nouveau dispositif : l'authentification forte du client (appelée aussi SCA).

Cette mesure destinée à lutter contre la fraude à la carte bancaire sécurise les paiements sur Internet des clients et nécessitera désormais une preuve de l'identité de l'acheteur par exemple en validant par un code PIN sur son téléphone ou en validant le paiement sur l'application de son organisme bancaire via par exemple son empreinte digitale sur son smartphone.

Le nouveau système de paiement de Cloudfordream est dès aujourd'hui en conformité avec cette nouvelle réglementation, l'intégration du 3D Secure est présente et notre équipe s'est penchée sur l'amélioration de l'ergonomie de la page de paiement.